



Règlement pour les offres de cours à l'ESSB

Annonce

Les cours sont annoncés sur le site www.schwimmbad-murten.ch et sur le panneau d'information sur place.

Inscription

L'inscription et le paiement des cours se font sur le site www.schwimmbad-murten.ch/ Cours. Les cours peuvent également être réservés et payés à la caisse pendant les heures d'ouverture. L'inscription est obligatoire. L'inscription et le paiement des cours privés (1 à 3 participants) se font uniquement à la caisse.

Entrée

L'entrée à la piscine n'est pas comprise dans les frais de cours. Les entrées ou les abonnements peuvent être achetés via la boutique en ligne ou à la caisse.

Empêchement des participants au cours

En cas d'empêchement des participants au cours, les frais de cours doivent être payés ou ne sont pas remboursés. Sur présentation d'un certificat médical valable, les frais de cours proportionnels sont remboursés au moyen d'un bon. Dans la mesure du possible, une leçon manquée peut être rattrapée dans un autre cours de la même période. Cela doit être convenu avec la direction du cours.

Vêtements/ équipement

L'apport de maillots de bain et d'un éventuel équipement (p. ex. pour l'aqua-fit) est l'affaire des participants. Les vêtements de bain et/ou l'équipement peuvent également être achetés à la caisse.

Assurance

L'assurance est l'affaire des participants.

Annulation de leçons/cours

Si une leçon ou un cours doit être annulé(e), soit une date de remplacement/un cours de substitution est fixé(e), soit les frais de cours proportionnels sont remboursés au moyen d'un bon.

Droit à la réservation pour les cours suivants

Il n'existe aucun droit de réserver une place libre dans un cours de suite.

Dispositions particulières pour les cours de natation pour enfants

Les cours de natation pour enfants sont destinés aux enfants à partir de 5 ans. Les enfants reçoivent un badge à la fin du cours après avoir réussi le test. Celui-ci donne le droit de s'inscrire au cours du niveau supérieur.

En cas de doute sur la classification, il est possible de réserver une leçon privée (voir l'offre de leçons privées).

Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'au début et à la fin de la leçon de natation. Les parents qui accompagnent leurs enfants dans la salle doivent payer l'entrée et mettre un maillot de bain.

L'accompagnement des enfants jusqu'aux vestiaires est gratuit. Il est également possible d'attendre les enfants au restaurant.